

# LA LETTRE D'INFORMATION

DE LA COMMISSION FÉDÉRALE

Novembre 2006

## INFO Rando

N° 12

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

### RANDONNÉE FSCF : SPORT POUR TOUS

La saison 2006-2007 vient de commencer et les amateurs de randonnée ont repris les chemins du grand air dans les pas de leurs animateurs.

**Mais qui sont ces amateurs de randonnée ?** Ce sont des gens de toutes conditions physique, morale, matérielle : c'est vous, c'est moi, c'est tout un chacun. Il y a des plus jeunes et des moins jeunes qui souhaitent entretenir leur santé par un effort physique à leur mesure ; il y a ceux dont l'ardeur est ralentie par leur santé ou leur âge ; il y a ceux qui sont bien seuls et dont la vie de groupe réchauffe le cœur ; il y a ceux qui aspirent à mieux connaître les fleurs, la faune, les paysages ; il y a les plus sportifs qui voudraient aller plus haut, plus vite, plus loin ; il y a des personnes aisées financièrement et ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts ...

**Mais qui sont les animateurs ?** Ce sont le plus souvent des bénévoles qui ayant, en principe, quelques compétences en la matière acceptent de consacrer du temps pour permettre aux amateurs de randonnée de partir sur les chemins.

**Mais qui sont les animateurs F.S.C.F. ?** Ce sont des animateurs, comme décrits ci-dessus, qui se sentent responsables et qui ont donc suivi la formation proposée par la Fédération.

Cette formation s'attache à mettre l'accent sur les compétences à acquérir pour pouvoir assurer le respect de la personne. Autrement dit, les animateurs F.S.C.F. ont reçu la formation en matière de sécurité sous toutes ses formes : santé physique et morale des marcheurs, météorologie, environnement et difficultés des chemins, orientation, ... avec en outre l'encouragement à faire découvrir et à permettre la bonne humeur et la chaleur d'un groupe humain diversifié. Cela nécessite une attention et une adaptation à chacun des participants.

C'est pourquoi la randonnée pédestre est bien un sport pour tous par excellence : la marche c'est mettre un pied devant l'autre. Il n'y a rien de plus simple et chacun peut le faire à son rythme, de un à cent ans.

Toutefois, à la F.S.C.F. on est sérieux et on veut être sûr que chaque participant à nos activités sera respecté, et c'est aussi la volonté de tous les dirigeants responsables. C'est pourquoi afin de mettre le maximum d'atouts dans son jeu pour que tout se passe du mieux possible dans nos associations, la commission randonnée a mis au point un cursus de formation tout à fait abordable, avec des stages de perfectionnement de cadres.

Certains disent « on n'a pas besoin de cela », « cette formation n'est pas pour nous ». Un encadrement de qualité n'est pas superflu ; il est gage de sécurité ; il est source de sérénité qui s'ajoute aux bienfaits de la randonnée elle-même.

La randonnée pédestre est à la portée du plus grand nombre et ouvre des horizons nouveaux, dans l'amitié vécue par le groupe.

Pour un bon sport pour tous, informez-vous et formez des accompagnateurs. Vous développerez les effectifs de vos associations en enthousiasmant votre public.

Gabriel Thévard

#### ✓ Les animateurs de randonnée pédestre sur un volcan

À la Pentecôte 2006, Mady avait invité les animateurs FSCF de randonnée pédestre de toute la France, dans le Cantal si cher à son mari.

Plus de 50 personnes ont parcouru des chemins du super volcan qu'est le massif cantalien.

Trois jours bien remplis et de façon tout à fait agréable : randonnée pour tous les goûts, découverte de l'histoire, du folklore et de spécialités locales.

Tout cela dans le meilleur esprit d'amitié et de convivialité, avec une soixantaine d'Auvergnats FSCF qui ont rejoint le groupe pour la journée du dimanche.

La rencontre nationale animateurs devenue une tradition annuelle est véritablement un bon moment de la vie fédérale.

C'est pourquoi, pour l'année prochaine, le programme est déjà mis au point par les Francs-Comtois qui nous accueilleront dans le Doubs, près de la frontière suisse.

Un grand merci à Mady, à Jacques et à ceux qui ont organisé cette rencontre dans le Cantal.

## ✓ Raquettes à neige

Une autre façon de marcher. Une autre façon de découvrir la montagne. C'est la marche avec des raquettes à neige.

En plus de leur formation FSCF de randonnée pédestre, nos animateurs savoyards ont une bonne expérience de la neige et de la montagne.

La rencontre fédérale annuelle de raquettes à neige a lieu en janvier en même temps que le fédéral de ski. C'est accessible à tous même sans expérience et c'est simplement deux jours ... juste pour y goûter ! En janvier 2006 ce fut encore un grand succès, grâce à l'engagement de Christelle, René, Geneviève et leur équipe. N'attendez pas pour vous inscrire pour 2007.

N'attendez pas non plus pour vous inscrire au séjour raquettes à neige, que la même équipe a concocté pour mars 2007.

Ce sera une semaine fort agréable où, là-aussi, à condition d'être en bonne forme physique, même sans expérience, vous vivrez des joies intenses dans la découverte de cette pratique.

Consultez le calendrier et les coordonnées des personnes à contacter.

## ✓ Assurance randonnée et activités de pleine nature

### Nouveauté...

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2006, le contrat assurance « Licence Fédérale » (assurance activité) regroupe également le contrat Assurance Randonnée et activités Pleine Nature.

Dorénavant, il n'existe plus qu'un seul contrat, c'est le contrat n°467556304.

**1/ Les tarifs** sont nettement en baisse :  
Mini : 1.70 € Midi : 3.35 € Maxi : 5 €

**2/ Les Garanties** restent les mêmes (Voir tableau joint).

### Rappel :

Si tous les membres de votre association souscrivent à l'assurance « Licence Fédérale », l'assurance Responsabilité Civile Club vous est offerte.

Depuis plus de deux ans cette assurance individuelle est à la disposition des membres de la FSCF, moyennant un prix et des prestations très concurrentiels. Dans la lettre Info-Rando n°9 datée de juillet 2004, une information très complète a été donnée.

Notre commission est donc étonnée que cette proposition tant réclamée ne connaisse pas plus de succès pour l'instant.

Il ne faudrait pas qu'un échec fasse dénoncer ce contrat. Il est important qu'en ce début de saison chacun vérifie auprès de son association si tous ses membres sont bien informés.

## ✓ Formation

Pas d'énormes changements dans la formation Randonnée FSCF. Voir le tableau ci-contre.

## LE CONGRES FEDERAL 2006

Le 94<sup>ème</sup> congrès fédéral, édition « spécial association », se tiendra au Parc des expositions de Besançon (Doubs) les 25 et 26 novembre 2006.

Outre, la traditionnelle **assemblée générale**, les **carrefours techniques** et le **village fédéral** regroupant les stands du siège fédéral, de la boutique, des activités, des partenaires (Axa, Crédit Mutuel, Gymnova, Nouansport, Moreau ...) et des produits régionaux, seront organisés :

■ une **table ronde** sur le thème « L'association FSCF dans la société d'aujourd'hui » au cours de laquelle interviendront des responsables FSCF et des représentants des pouvoirs publics et des collectivités locales ;

■ et, pour la première fois cette année, un **forum** avec des ateliers spécialisés sur :

- la responsabilité du dirigeant associatif,
- les financements,
- la formation, les nouveaux publics,
- les nouvelles pratiques, ...

*Nous vous attendons sur le stand  
Randonnée pédestre.*

*Les membres de la commission se  
relayeront pour répondre à vos questions et  
les congressistes pourront assister au  
carrefour prévu le samedi de 9 h à 10 h 30  
en salle 6.*



**NOUVEAU** TABLEAU DES GARANTIES  
DU CONTRAT N° 467556304  
**ASSURANCE LICENCE FEDERALE**



NATURE DES GARANTIES	MONTANT EN EUROS		FRANCHISES	
<b>RESPONSABILITE CIVILE GENERALE</b> 1) Toutes garanties sauf celles visées aux § 2- 3 – 4 – 5 – 6 ci-après 2) Matériels et immatériels confondus 3) Intoxications alimentaires 4) Maladies professionnelles 5) Dommages aux biens des adhérents 6) Vol consécutif à négligence	7.622.451 € par année d'assurance  4.573.471 € par sinistre et 457.348 € par victime  762.246 €  762.246 €  152.450 €  152.450 €	5% du montant de l'indemnité limité à 762 €  «  «  «  «		
DEFENSE ET RECOURS	15.245 euros par sinistre	Néant		
INDEMNITES CONTRACTUELLES SUITE A ACCIDENT CORPOREL	SUIVANT OPTION CHOISIE			
	<b>1</b> « mini »	<b>2</b> « midi »	<b>3</b> « maxi »	<b>FRANCHISES</b>
1) DECES	12.196	18.294	38.113	NEANT
2) INCAPACITE PERMANENTE (de 5% à 100%)	24.392	36.588	76.225	Seuil 5%
3) INDEMNITES JOURNALIERES (par suite d'arrêt de travail)	NEANT	12	23	4 jours
4) FRAIS DE TRANSPORT, DE RECHERCHE ET/OU SAUVETAGE	1.525	2.288	3.050	NEANT
5) FRAIS D'OPTIQUE (par bris)	153	153	153	NEANT
6) FRAIS DE 1 <sup>ère</sup> PROTHESE DENTAIRE (par dent)	153	153	153	NEANT
7) FRAIS DE TRAITEMENT COMPLEMENTAIRE	150 % des remboursements des régimes sociaux			NEANT
8) FORFAIT HOSPITALIER	selon règlement			NEANT
9) LOCATION DE PROTHESES OU APPAREILLAGES	153	153	153	NEANT
ASSISTANCE / RAPATRIEMENT	Voir Détail GARANTIE			NEANT